



BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION

Novembre 2011 – N° 31

DEFIBRILLATEUR

La commune s'est équipée d'un défibrillateur qui sera installé à l'extérieur de la mairie et mis à la disposition de toutes personnes en difficulté. Une formation sera proposée aux responsables des associations et au personnel communal. Son achat a été financé, en grande partie, par le Conseil Général de l'Ardèche.

INCIVILITES

Depuis quelque temps, nous constatons une recrudescence des incivilités sur la commune : panneaux de signalisation détruits à Chazettes (la semaine de leur pose !), jets de pierres contre la mairie, scooters et motos dans les pelouses et sur le béton désactivé (place de la mairie, espace de jeux), branches des arbres cassées, cannettes et papiers gras abandonnés sur place, dépôts sauvages à côté des containers d'ordures ménagères et à côté des points de tri sélectif, encombrants et cartons dans les containers des ordures ménagères ...

Nous rappelons que les parents sont responsables financièrement des dégradations commises par leurs enfants. De plus, toutes ces incivilités et dégradations ont un coût pour la collectivité.

Les personnes déposant des encombrants aux points d'apport volontaire et dans les containers auront à régler les frais d'évacuation et de remise en état.

Trois déchetteries sont à la disposition des symphoriniens : Alissas, Cruas et Flaviac.

Merci à la majorité des habitants qui trie et permet, ainsi, de limiter le coût du traitement des déchets ! Le respect des personnes et des biens permet de vivre en bonne harmonie.

« La terre ne nous appartient pas, ce sont nos enfants qui nous la prêtent »

RECENSEMENT

Le recensement des symphoriniens aura lieu du 19 janvier au 18 février 2012. La loi le rend obligatoire. Merci de répondre et de réserver le meilleur accueil aux deux agents recenseurs: Mesdames Annie Combe et Michèle Marmey.

DATES A RETENIR :

Du 5 au 11 novembre : **expo des Arts du temps libre**
Vendredi 11 novembre à 11 h : **cérémonie du souvenir au monument aux morts**
Dimanche 20 novembre : **thé dansant** (comité des fêtes)
Dimanche 27 novembre : **loto des écoles** (Amicale laïque)
Vendredi 9 décembre : **marché de Noël** (école)
Samedi 10 novembre : **Film « Marie Louise »** à 20 h 30
Dimanche 11 décembre : **repas du CCAS**
Samedi 31 décembre : **réveillon** (comité des fêtes)
Vendredi 6 janvier : **vœux de la municipalité**